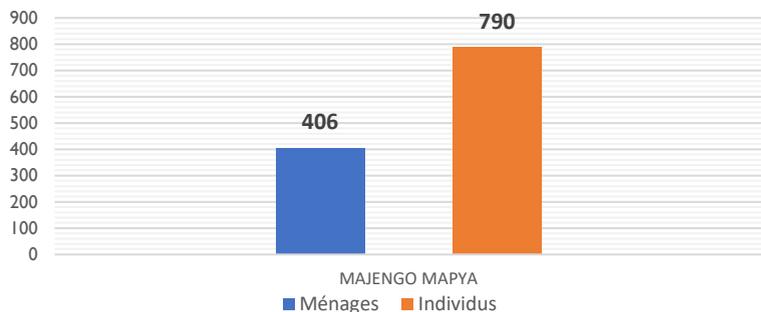


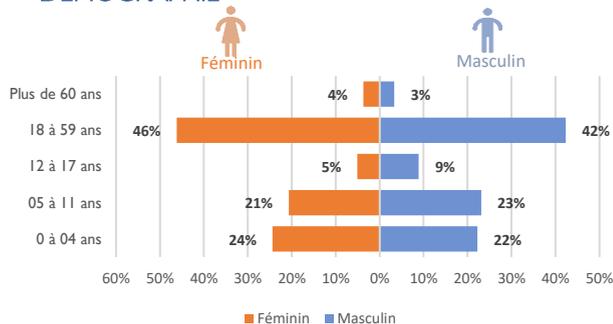
Cette fiche d'information présente les principaux résultats des opérations d'identification et d'enregistrement des PDIs menées par l'OIM dans le site de Majengo Mapya, dans le territoire de Nyunzu, le 14 juin 2021. Des équipes d'enquêteurs se sont rendues dans ce site de déplacement afin de procéder hutte par hutte à l'enregistrement des ménages présents. Ce travail a été fait sur le terrain en collaboration avec les comités des déplacés et la Division des Affaires Humanitaires (DIVAH) du Tanganyika.



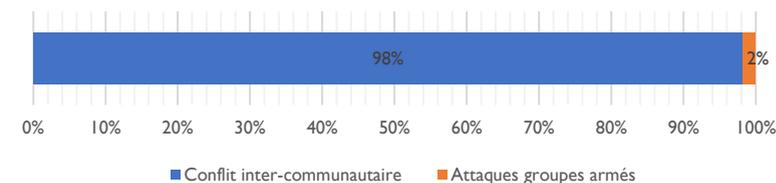
DÉPLACÉS PAR SITE



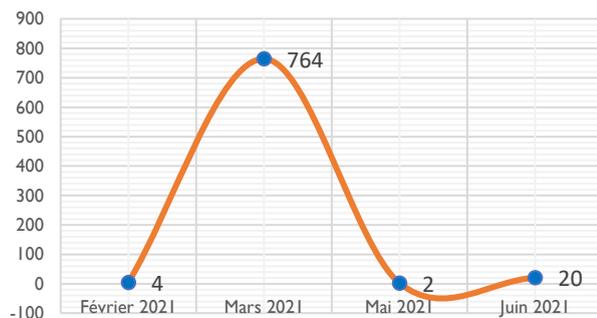
DÉMOGRAPHIE



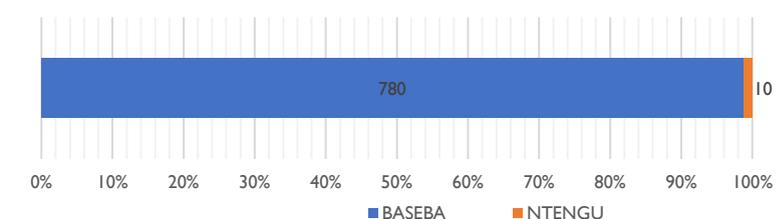
RAISONS DES DÉPLACEMENTS



PÉRIODE DES DÉPLACEMENTS



GROUPEMENT DE PROVENANCE



OBSERVATION

L'enregistrement des déplacés dans le site spontané de Majengo Mapya a été réalisée pendant la nuit afin de limiter les cas de fraudes et permettre à la communauté humanitaire d'apporter l'aide seulement aux déplacés identifiés. De plus, l'enregistrement de nuit permet également de garantir la présence d'une majorité des déplacés. En effet, pendant la journée, la majorité des déplacés quittent le site, dès le petit matin, pour se consacrer aux travaux journaliers. La population déplacée du site enregistré est en grande partie composée d'individus âgés de 18 à 59 ans. Selon les résultats de l'enquête, 98 pour cent des personnes déplacées se seraient déplacées pour cause de conflit communautaire. Parmi les déplacés, 90% des personnes déplacées enregistré dans le site seraient originaire du groupement de Baseba. Par ailleurs, 95% des déplacés enregistrés auraient fui les conflits et se seraient installés dans les sites au courant du mois de mars 2021.

VULNÉRABILITÉS SPÉCIFIQUES

	Femme allaitante	35%
	Enfant Non Accompagné	27%
	Veuf(ve)	20%
	Vieillard(e) Non Accompagné(e)	8%
	Personne en situation de Handicap Physique ou Mentale	4%

